

OBSERVATOIRE RÉGIONAL ÉNERGIE BIOMASSE ET GAZ À EFFET DE SERRE

01/08/2022

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE VERSION N°1

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

SUIVI DE LA FILIÈRE BIOMASSE ÉLECTRIQUE (HORS BIOGAZ ET DÉCHETS URBAINS)



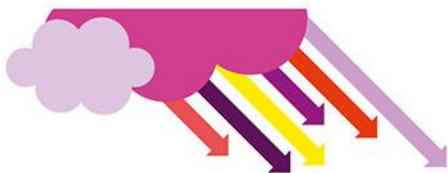
SOMMAIRE

SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

MÉTHODOLOGIE

LEXIQUE

Ce document est élaboré par l'AREC dans le cadre des travaux de l'Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre de Nouvelle-Aquitaine (OREGES).



SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

SOURCES

- Dossiers de financements ADEME et Région Nouvelle-Aquitaine : données administratives et techniques sur le parc de chaufferies biomasse collectives et industrielles ;
- Open Data Réseaux-Energies : registre national des installations de production et de stockage d'énergie.

ÉCHELLE GÉOGRAPHIQUE DE RÉCEPTION DES DONNÉES

Echelle communale (données à l'installation).

FRÉQUENCE DE RÉCEPTION DES DONNÉES

- Données ADEME : tous les semestres ;
- Données région Nouvelle-Aquitaine : tous les ans ;
- Données ODRE : tous les trimestres.

ÉCHELLE GÉOGRAPHIQUE DE DIFFUSION DES DONNÉES DU SUIVI

Echelle installation à régionale.

FRÉQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNÉES DU SUIVI

Tous les ans.

VALORISATION DE L'INFORMATION

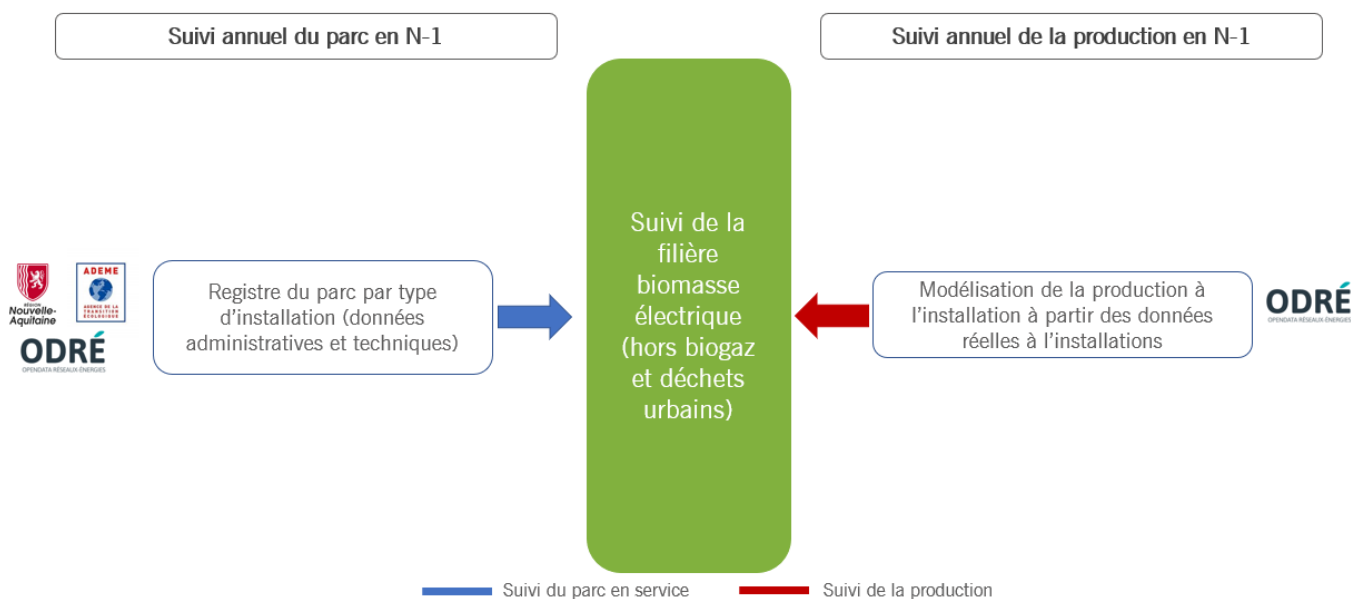
- Site de datavisualisation de l'OREGES AREC Nouvelle-Aquitaine ;
- Publication annuelle « chiffres clés énergie et gaz à effet de serre en Nouvelle-Aquitaine ».
- Diagnostics territoriaux et appui aux territoires
- Terristory®



MÉTHODOLOGIE

Le suivi du parc et de la production de la filière biomasse électrique (hors biogaz et déchets urbains) est réalisé depuis le millésime 2005 par l'Observatoire Régional de l'Énergie, de la biomasse et des Gaz à Effet de Serre (OREGES) porté par l'AREC Nouvelle-Aquitaine. Fruit du croisement de plusieurs jeux de données collectés auprès de l'ADEME, de la Région Nouvelle-Aquitaine et des gestionnaires de réseaux, cet outil permet le suivi de l'ensemble des installations de production d'énergie électrique issu de la biomasse.

SYNTHÈSE GRAPHIQUE



DONNÉES ET INDICATEURS PRODUITS

Le suivi annuel de la filière biomasse électrique (hors biogaz et déchets urbains) réalisé par l'observatoire permet la production d'un grand nombre d'informations à l'échelle de chaque installation en Nouvelle-Aquitaine :

- Données administratives de l'installation ;
- Données techniques : combustible(s), puissance électrique...
- Données électriques détaillées par année, par secteur et par département ;
- Données de production électrique unitaire pour les installations produisant de l'électricité.

MÉTHODOLOGIE

DISPONIBILITÉ DES DONNÉES ET HISTORIQUE

Les informations sur le suivi de la filière sont disponibles depuis le millésime 2005. L'actualisation des informations se fait, depuis le début du suivi de la filière à partir des envois annuels des bases de données de l'ADEME, de la Région Nouvelle-Aquitaine ; et depuis 2017, à partir des données issues du registre national des installations de production et de stockage d'électricité.



La qualité des données produites a pu évoluer grâce à l'accès aux données du registre, disponible pour l'ensemble des millésimes, depuis 2017.

SOURCE(S) MOBILISÉ(ES)

Le suivi du parc d'installations et de la production énergétique de la filière biomasse électrique (hors biogaz et déchets urbains) se base sur plusieurs jeux de données et enquêtes.

Les principales sources de données renseignent sur les données techniques des installations et de production.

- L'ADEME et la région Nouvelle-Aquitaine : principaux financeurs de ces installations, ils disposent des données techniques sur le parc des installations financées ;
- L'Agence ODRE : données techniques du parc et production énergétique produite et injectée sur le réseau.

FRÉQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNÉES

L'actualisation des données de suivi du parc se fait chaque année pour l'année en cours. L'actualisation des données de production se fait chaque année pour l'année N-1.

EXPLOITATION ET PRODUCTION DES INFORMATIONS

Le suivi et l'actualisation des données du parc et de la production énergétique des chaufferies biomasse en région est réalisé chaque année, à la réception des bases de données de l'ADEME et de la Région. Ce suivi est consolidé par les données du registre.

Une analyse sur le suivi du parc et ses données techniques est réalisée. Pour chaque nouvelle installation ou modification d'informations d'une installation déjà intégrée, il convient de renseigner les informations techniques détaillées afin de garder un historique à jour du parc.

Pour les informations énergétiques et de production, un travail de vérification de la cohérence de la donnée est réalisé. Ceci se fait par le couplage des données du registre.

MÉTHODE DE RESTITUTION DE L'INFORMATION

Les informations sont restituées en suivant une méthode d'agrégation des données (bottom-up) : de l'échelle communale à l'échelle régionale.

VALORISATION

Les données issues du suivi de la filière biomasse électrique sont valorisées :

- Dans les bilans produits par l'AREC, aux échelles régionale et départementales ;
- Sur le site de datavisualisation de l'OREGES ;



- Dans les diagnostics territoriaux réalisés en partenariat avec les collectivités locales ;
- Terristory®

LEXIQUE

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ODRE : Open Data Réseaux Energies



L'Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat (AREC) a pour missions l'observation et le suivi des politiques de transition énergétique et d'économie circulaire en région Nouvelle-Aquitaine. Elle intervient dans les domaines suivants : **énergie** (production et consommation, énergies renouvelables), **émissions de gaz à effet de serre**, **ressources** (biomasse...) et **déchets**.

60 rue Jean-Jaurès
CS 90452
86011 Poitiers Cedex
05 49 30 31 57
info@arec-na.com
www.arec-nouvelleaquitaine.com
 @AREC_NA